



- Ecole maternelle « Mme René Coty », en référence à la femme du Président de la République, populaire pour sa générosité et sa bienveillance maternelle ;
- Ecole primaire « Aristide Briand », du nom de l'homme politique Prix Nobel de la Paix, qui a œuvré notamment pour la réconciliation et le rapprochement franco-allemand entre les deux guerres ;
- Ecole primaire « Jean Charcot », médecin et explorateur français de grande renommée, qui avait tissé un lien avec la mer et s'était très tôt initié à la voile.

Du fait de la création d'une nouvelle entité, il a été convenu qu'il fallait trouver un nouveau nom à cette école, en privilégiant l'hommage à une personnalité féminine ayant possiblement un lien étroit avec le monde de la mer, sans être cependant fermé à d'autres options.

Les équipes enseignantes des écoles concernées ont travaillé avec tous les élèves afin que chaque classe puisse formuler une proposition. Ainsi, la municipalité a reçu 16 propositions parmi lesquelles elle en a retenu 3 qui ont été soumises à l'avis de la population dans le cadre d'une consultation du 27/05 au 12/6/2021.

1. Catherine CHABAUD, navigatrice française, première femme à avoir accompli un tour du monde lors d'une compétition, par ailleurs écrivain, enseignante et présidente d'honneur du WWF-France ;
2. Isabelle AUTISSIER, journaliste et navigatrice française, première femme à terminer un tour du monde à la voile en solitaire, en course et sans escales, citoyenne d'honneur de la ville ;
3. Georges SIMENON, écrivain belge francophone, père du « commissaire Maigret », il a placé l'action de l'un de ses romans (« Le port des brumes ») à Ouistreham où il résida un temps.

Au terme de cette enquête qui a recueilli 738 réponses exploitables, les Ouistrehamais se sont prononcés comme suit :

Propositions :		% de votants :
1	Catherine CHABAUD	31
2	Isabelle AUTISSIER	48
3	Georges SIMENON	21

En conséquence, entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité

- a) ACTE la fermeture administrative des 3 écoles existantes à la fin de l'année scolaire 2020/2021 ;
- b) ACTE la création et l'ouverture dans les locaux existants de la nouvelle entité administrative à compter de la rentrée 2021/2022 ;

Par ailleurs, le CONSEIL MUNICIPAL

- c) ARRETE le choix du nouveau nom de cette nouvelle école sur les propositions des élèves, par un vote à bulletins secrets en tenant compte du choix des Ouistrehamais.

Désignation à bulletins secrets :

Désignation de 2 scrutateurs : Mme Naudot et M. Pellerin

	nb		nb		nb
Votants (présents + pouvoirs) :	29	Bulletins dans l'urne :	25	Abstentions :	4
RESULTATS :					
Exprimés	24	Bulletins nuls :	1	Bulletins blancs :	0
Catherine CHABAUD	2	Isabelle AUTISSIER	16	Georges SIMENON	6

Le résultat du vote désigne **Isabelle AUTISSIER**, qui donnera son nom au nouveau groupe scolaire de Ouistreham.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le **17 JUN 2021**
Certifiée exécutoire le